



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 094

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adoptée, lors de la séance tenue le 18 mars 2026, le Règlement numéro 094, intitulé « *Règlement numéro 094 concernant l'enlèvement et le déblaiement de la neige sur le territoire de la Ville de L'Épiphanie* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 19 mars 2026

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE